

Vous trouverez, ci-dessous, le type de structures auxquelles vous pouvez transmettre vos candidatures pour la recherche d'un contrat d'apprentissage, de professionnalisation ou d'un stage.

De manière générale :

- ➔ Tout établissement ou service social ou médico-social,
- ➔ Service d'action sociale d'une collectivité territoriale ou d'un organisme privé remplissant des missions de service public.

2 éléments importants :

- Votre maître d'apprentissage ou tuteur de stage devra avoir un diplôme équivalent au BTS ESF et 1 an d'expérience ou 2 ans d'expérience dans le secteur social.
- Vous devez, en 2^{ème} année, pouvoir mener sur votre lieu de travail ou de stage une action d'animation auprès du public (ou de professionnels). **Il est donc essentiel d'être au contact du public** (pour les contrats d'apprentissage ou professionnalisation, s'en assurer avant même la signature du contrat).

- Conseil Départemental (ex : centre médico-social, CLIC, MDA, MDPH...)
- Mairie, Communauté de communes (ex : services de prévention Santé... CCAS...)
- Organismes sociaux (CAF, MSA, CPAM...)
- Centres sociaux, Maisons de quartier, MJC, Maisons pour tous...
- Organismes de tutelles (protection des majeurs vulnérables, ex : UDAF...)
- Services sociaux des grandes entreprises (SNCF...)
- Les mutuelles (ex : EOVI)
- Habitat social (OPHLM, OPAC...)
- Structures d'accueil de personnes âgées (foyer logement, EHPAD, MARPA...),
- Services d'aide et d'accompagnement à domicile (ex : ADMR, Petits Fils...)
- Structures d'accueil de personnes en situation de handicap (Foyer de vie, ESAT, SAVS, IME, SESSAD...),
- Structures d'accueil de personnes migrantes (ex : Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile...)
- Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)
- Association œuvrant pour l'accompagnement social lié au logement (Isère Habitat...)
- Foyer de jeunes travailleurs
- CLAJJ / Mission locale
- Epicerie sociale et solidaire
- Maison d'enfants à caractère social
- Association œuvrant pour les personnes en situation de fragilité (ex : resto du cœur, secours populaire, catholique...)
- Associations de protection du consommateur
- Structures d'insertion par l'activité économique
- Associations de conseil en énergie
- ...

Pour vous aider dans vos recherches : le site de l'annuaire de l'action sociale qui répertorie pas secteur d'activité et géographique, les structures de l'action sociale :

<https://annuaire.action-sociale.org>

Maison Familiale Rurale – CFA de Châteauneuf-sur-Isère
5 Rue de la Cure – BP 3 – 26300 CHATEAUNEUF/ISERE
Tél. : 04.75.71.88.00 – Fax : 04.75.71.87.73

Site Internet : www.mfr-chateauneuf.fr – **Email :** mfr.chateauneuf@mfr.asso.fr